Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 022-212203186-20260625-202604006-DE

Département :
Côtes d'Armor
Arrondissement :
Dinan

Commune de Saint-Michel-de-Plélan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 juin 2026

Le jeudi 18 juin 2026 à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du conseil, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Jean-Yves VILLALON, Maire.

Conseillers en exercice : 11
Présents : 10
Absents : 1
Date de la convocation :
11 juin 2026

Présents : Jean-Yves VILLALON, Hervé OLDANI, Noémie EVRARD, David BOULAY, Dominique MONNIER, Gaël BLANCHARD, Catherine MOREL, Samuel ESNAULT, Floriane RIVAY, Alexandra MARTIN.

Absents excusés : Mélanie COLIN
Procuration :
Secrétaire de séance : Hervé OLDANI

2026 – 04 - 006 – Actualisation du devis concernant la plus-value du projet de création du parking

Rapporteur : Hervé OLDANI

Le Maire présente le devis reçu par la société LESSARD TP concernant le projet de création du parking situé « rue des Terre-neuvas », celui-ci présente une plus-value.

Le nouveau devis est d'un montant de 22 046.30 € HT soit 26 455.56 € TTC soit 1 202.16 € TTC de plus que le précèdent devis

Il convient d'annuler partiellement la délibération n° 2025-04-003- car le montant validé était de 17 757,50€ soit 21 309. 00 € TTC.

ENTREPRISES	MONTANT HT	MONTANT TTC
LESSARD TP	22 046.30 €	26 455.56 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

VALIDE le devis de l'entreprise LESSARD TP concernant la création du parking situé rue des Terre-Neuvas pour un montant de 22 046.30 € HT soit 26 455.56 € TTC.

Pour copie conforme,
A Saint-Michel-de-Plélan,
Le 19juin 2026

Le Maire,
Jean-Yves VILLALON

MAIRIE DE SAINT-MICHEL-DE-PLELAN
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
22980

Le secrétaire, Hervé OLDANI

« 4, rue des Terre Neuvas » 22980 SAINT-MICHEL de PLELAN – Tél. / Fax : 02 96 27 04 06
Saint-michel.de.plelan@wanadoo.fr